



AVIS PUBLIC

Règlement numéro 464-2026 : Code d'éthique et de déontologie des élus et élues municipaux

Aux personnes intéressées de la Municipalité,

Conformément aux articles 10 et 12 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale (LEDMM), avis est par les présentes donné par le soussigné, Directeur général, qu'un projet de règlement intitulé :

Règlement 464-2026 édictant le code d'éthique et de déontologie des élus et élues municipaux
a été déposé lors d'une séance du conseil municipal.

Séance d'adoption du règlement

La séance au cours de laquelle le conseil procédera à l'adoption du règlement aura lieu :

Date : 14 avril 2026

Heure : 19 h 30

Lieu : 221, rue Centrale

Résumé du projet de règlement 464-2026

Le Règlement 464-2026 vise à établir et à mettre à jour les principes d'éthique et les règles de déontologie applicables aux élus et élues municipaux, conformément à la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale.

- Les valeurs fondamentales devant guider la conduite des élus, notamment l'intégrité, le respect, la loyauté, l'équité et la transparence
- Les règles de conduite concernant les conflits d'intérêts, les avantages et cadeaux, l'utilisation des ressources municipales et la confidentialité
- Les obligations relatives à la civilité, au respect et à la confiance du public
- Les mécanismes de formation obligatoire et les sanctions applicables en cas de manquement

Le projet de règlement peut être consulté au bureau municipal durant les heures normales d'ouverture.

DONNÉ À SAINT-STANISLAS-DE-KOSTKA CE 11 mars 2026

Eric Beaulieu
Directeur général et Greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, **Éric Beaulieu**, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié, le **11 mars 2026**, l'avis ci-annexé en affichant une copie à l'endroit suivant à Saint-Stanislas-de-Kostka:

Centre municipal et Bibliothèque Maxime-Raymond et en déposant cet avis sur le site internet de la Municipalité.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce **11 mars 2026**

Eric Beaulieu
Directeur général et greffier-trésorier